



12^{ème} Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME

29, 30 et 31 Octobre 2014, Agadir



Essai sur la promotion de l'entrepreneuriat soutenable par l'éducation

Jean-Jacques Obrecht

Professeur émérite de l'Université
de Strasbourg

EM de Strasbourg, unité de
recherche HuManiS

Résumé

La recherche en éducation à l'entrepreneuriat soutenable est au stade des balbutiements. Dans cet essai on dessine les lignes directrices de ce que pourrait être un projet éducatif de promotion de l'entrepreneuriat soutenable. En introduction on rappelle le corpus théorique sur lequel on s'appuie, à savoir une approche de l'entrepreneuriat spatialisée et basée sur les ressources qui permet d'identifier un ensemble de capacités entrepreneuriales à partir desquelles nous articulons nos réflexions.

Dans une 1^{ère} partie, nous utilisons la référence aux capacités liées à la personne (identité et connaissance) pour argumenter en faveur de la promotion de la soutenabilité par une didactique de la variété et de la complexité. On souligné d'abord la variété de l'identité entrepreneuriale : par effet de la diversité culturelle ou institutionnelle, elle induit des différences de positionnement par rapport à la question du développement durable. On traite ensuite de la complexité des connaissances nécessaires pour s'impliquer dans le processus du développement durable qu'une approche complexe par des processus interactifs d'apprentissage devrait permettre de surmonter.

Dans une 2^{ème} partie, nous montrons comment, par la référence aux capacités liées au contexte (légitimité et proximalité) un supplément de sens peut être donné à un programme d'éducation à l'entrepreneuriat soutenable en soulignant l'importance d'une posture éthique. Elle doit préserver l'entrepreneur des détournements de légitimité que l'instrumentalisation du développement durable peut entraîner. Elle devrait le conduire à mettre en pratique une éthique de l'autre qui accroîtrait sa proactivité face aux changements de société qu'implique le chemin vers le développement durable...

En conclusion nous suggérons des pistes qui pourraient être explorées par les chercheurs en entrepreneuriat s'intéressant plus particulièrement à la question de savoir quelles modalités ou structures éducatives seraient les plus appropriées pour héberger des programmes d'éducation à l'entrepreneuriat soutenable. On suggère en particulier, qu'en dehors des structures d'enseignement traditionnelles, ce soient des institutions spécialement dédiées à la promotion de l'entrepreneuriat soutenable par l'éducation qui devraient avoir la mission d'élaborer les meilleures pratiques en la matière et devenir de la sorte le meilleur instrument de différenciation entrepreneuriale en symbiose avec la spécificité culturelle du pays d'accueil.

Mots-clés : éducation entrepreneuriale, entrepreneuriat soutenable, capacités entrepreneuriales, entrepreneur effectuel.

Essai sur la promotion de l'entrepreneuriat soutenable par l'éducation

Le débat sur le rôle que l'éducation peut jouer dans le développement de l'entrepreneuriat en général est presque aussi ancien que la recherche en entrepreneuriat en tant qu'objet scientifique. Mais alors que pendant longtemps l'éducation en entrepreneuriat ne faisait souvent qu'un chapitre eseuilé dans telle ou telle encyclopédie sur l'entrepreneuriat (par exemple Kent, Sexton & Vesper, 1982), elle est devenue plus récemment un champ de recherche à part entière (par exemple Brockhaus, Hills, Klandt & Welsch, 2001 ; Fayolle, 2007). A la fin de cette Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable dont la mise en œuvre avait été confiée en 2005 à l'UNESCO, le temps est venu d'approfondir la réflexion sur les lignes directrices qui pourraient être plus particulièrement celles d'une éducation à l'entrepreneuriat soutenable dans les établissements dont la mission principale est de former les générations futures d'entrepreneurs et leurs collaborateurs.

La promotion de l'entrepreneuriat soutenable par l'éducation, en tant que champ de recherche spécifique, en est à vrai dire au stade des balbutiements alors que la multiplication des masters en développement durable dans les programmes de quelques établissements de l'enseignement supérieur ainsi que la popularité croissante du concept de la responsabilité sociale de l'entreprise dans les programmes d'enseignement des sciences de gestion pourraient faire croire le contraire. La définition qu'on en donne souvent et dans laquelle son statut de « découvreur d'opportunités » est souligné, laisse du reste penser que le suffixe « soutenable » ne change pas grand-chose à la nature de l'entrepreneuriat: « l'entrepreneuriat soutenable est la découverte, la création, l'évaluation et l'exploitation d'opportunités pour créer des biens et services futurs en conformité avec les buts du développement durable » (Pacheco, Dean & Payne, 2010). On est loin de la perspective visionnaire d'un Raymond Kao (2007) selon qui il s'agirait pour l'entrepreneur de passer d'une mentalité de propriétaire (« ownership») à une mentalité de régisseur (« stewardship») ce qui signifie un déplacement

général des valeurs et attitudes quant à la manière dont les ressources doivent être utilisées en vue de la construction de « notre avenir commun » selon les termes du fameux Rapport Brundtland. Pour nombre d'autres auteurs, la participation du monde des entrepreneurs au développement durable implique de leur part un esprit de solidarité, un sens fort du collectif et la recherche du bien commun qui devrait l'emporter sur la mentalité du « profit d'abord ». Dès lors, si l'on considère l'entrepreneuriat lui-même comme une ressource trop précieuse pour ne pas être investie dans le développement du bien commun, dans le futur bien plus qu'aujourd'hui, il importe que la recherche en éducation entrepreneuriale aborde d'une manière innovatrice la question de l'orientation qu'il convient de lui donner si la soutenabilité doit en être la finalité.

Les éléments de réflexion que nous restituons dans cet essai reposent sur une conception de l'entrepreneuriat soutenable qui fait d'un ensemble de capacités entrepreneuriales, distinctes mais interdépendantes, les leviers de la capacité de l'entrepreneur à agir dans tel et tel contexte local face aux défis du développement durable. Elle se fonde sur un corpus théorique à double niveau. Au premier niveau, l'approche basée sur les ressources que certains auteurs étendent au domaine de l'entrepreneuriat (Alvarez & Busenitz, 2001, Alvarez & Barney, 2002 ; Arthurs & Busenitz, 2006 ; Zhara, Sapienza & Davidson, 2006): on reconnaît à l'entrepreneur des capacités personnelles spécifiques qui forment une véritable ressource critique ; vues sous l'angle de la version dynamique de la « resource-based-theory » de Teece (2007) comme des « méta-compétences », elles déterminent son pouvoir d'action dans des environnements changeants. Dans le modèle de l'« entrepreneur effectuel » de Sarasvathy (2008), elles se déclinent en capacités consubstantielles à la personne de l'entrepreneur : son identité (who I am ?) et ses connaissances (what I know ?) qui déterminent son pouvoir d'action (what can I do ?). Elles sont les « moyens primitifs » du processus d'effectuation car l'entrepreneur, en logique d'effectuation, fait ses choix en considération des effets susceptibles d'être obtenus avec ces moyens et non en fonction d'un objectif prédéterminé (ce qui serait le cas d'un comportement suivant la logique de causation). Quant aux autres moyens significatifs que sont les parties prenantes dans le modèle de Sarasvathy (whom I know ?) nous ne les avons pas retenues comme éléments intrinsèques constitutifs de la capacité à agir de l'entrepreneur, sans pour autant nier leur importance critique sur le terrain de la stratégie où elles renforcent sa liberté d'action.

Au deuxième niveau, l'approche spatialisée de l'entrepreneuriat qui s'impose d'elle-même, sachant que d'après une large majorité d'experts, le développement durable ne peut être qu'un « développement par le bas ». Elle s'inscrit dans le cadre théorique tracé par Trettin et Welter (2008) qui soulignent les interdépendances variées et les interactions multiples à l'œuvre dans un territoire et susceptibles d'être déterminantes au quotidien du point de vue du pouvoir d'action de l'individu entreprenant ce qui fait de l'entrepreneuriat en général un « phénomène sociétal plutôt qu'économique » (Steyaert & Katz, 2004). A la manière de Shrivastava et Kenelly (2013), on est amené à considérer l'entrepreneuriat soutenable, comme nécessairement « place-based ». De ce fait la capacité à agir de celui-ci dépendra parallèlement de capacités entrepreneuriales distinctes car liées au contexte. La légitimité que dans la littérature en entrepreneuriat on reconnaît comme « une ressource importante pour

obtenir d'autres ressources » (Zimmerman & Zeist, 2002) est l'une de celles-ci puisqu'elle suppose un processus d'acceptation sociale (Suchman, 1995). Par ailleurs, la littérature issue de la théorie sociologique de l'encastrement structural (Granovetter, 1985), la théorie psychologique des niveaux de représentation (Liberman & Trope, 2008 ; Trope & Liberman, 2010) et les travaux traitant des « dynamiques de proximité » (Gilly & Torre, 2000) nous incitent à accorder la plus grande attention au niveau de perception que l'entrepreneur peut avoir des structures encastrantes de son activité lesquelles sont plus ou moins distantes. Nous tenons cette capacité perceptive que nous appelons la proximalité comme une capacité contextuelle particulièrement significative en tant que levier d'action de l'entrepreneuriat soutenable.

Le présent essai est le produit d'une recherche multidisciplinaire d'ordre conceptuel qui a consisté à rassembler d'une manière sélective les matériaux susceptibles de nourrir une réflexion en vue de la construction d'un projet éducatif dédié à la promotion de l'entrepreneuriat soutenable. La référence à chacune des capacités entrepreneuriales de la typologie que nous venons de rappeler, nous a semblé suffisamment pertinente pour organiser cette construction car tout projet éducatif qui se propose de modifier les comportements des individus en profondeur doit pouvoir atteindre les éléments constitutifs des dites capacités. Dans une première partie, nous montrerons comment, par rapport aux capacités liées à la personne de l'entrepreneur, un programme d'éducation en entrepreneuriat pourrait promouvoir la soutenabilité par la didactique de la variété et de la complexité. Nous montrerons ensuite dans la deuxième partie de quelle manière la référence aux capacités liées au contexte permettrait de donner un supplément de sens dans l'éducation à la soutenabilité via l'éthique.

1. Promouvoir la soutenabilité par la didactique de la variété et de la complexité

L'identité, capacité entrepreneuriale idiosyncratique par excellence, est généralement considérée comme le plus important facteur déterminant du comportement sachant que celui-ci est modifiable par l'acquisition de connaissances nouvelles. Pour la promotion de l'entrepreneuriat soutenable par l'éducation, on propose que ce soit la variété de l'identité entrepreneuriale qui soit retenue comme thème à développer. Il s'agirait par la même occasion d'enterrer le credo selon lequel le modèle occidental de l'entrepreneuriat combiné avec l'économie de marché d'avant la crise aurait une valeur universelle et que, moyennant quelques retouches, un projet éducatif rattaché à ce modèle pourrait suffire pour faire de la soutenabilité. Par ailleurs, pour surmonter la complexité de la problématique du développement durable, on propose que soit mise au point, en termes de contenu aussi bien qu'en termes de méthode, une approche complexe de la connaissance nécessaire.

1.1 La variété de l'identité entrepreneuriale tient au fait que l'identité de tout individu est socialement et culturellement déterminée et donc exposée à la diversité des sociétés et de leurs cultures. Dans la mesure où l'on estime que c'est par cette variété que passe la construction en commun du développement durable pour un futur commun, il convient d'en faire un thème majeur dans tout programme d'éducation en entrepreneuriat soutenable.

L'identité d'un individu se construit en effet selon deux versants, celui du rapport à soi et celui du rapport à autrui, que la théorie psychologique de l'identité structurale analyse en termes de « rôles ». Elle résulte d'« une internalisation individuelle de rôles conformes aux attentes sociales qui portent sur des comportements rattachables à une fonction ou à des statuts » (Murnieks & Mosakowsky, 2007). L'identité de l'individu entrepreneur sera donc un construit d'« identités multiples interactives » (époux ou épouse, père ou mère, leader d'une organisation etc) en plus de l'identité entrepreneuriale. Mais il trouve son unité par le fait que l'individu est aussi un porteur de valeurs qui servent de principes de conduite dans la vie de toute personne : ce sont des structures mentales qui existent à un niveau d'abstraction supérieur aux attitudes. Or, selon Hitlin (2003), « les valeurs se développent dans des contextes sociaux, se réfèrent par des symboles à des éléments culturels significatifs et constituent un aspect du soi qui est nécessaire et fondamental, mais non coercitif ». Les valeurs, socialement calibrées, sont profondément ancrées chez l'individu et agissent, selon l'auteur cité, comme « une force de cohésion de l'identité personnelle ». Elles sont souvent fortement façonnées par la religion (Audretsch & al. 2007). Dans certains contextes le lien est direct entre d'une part le facteur religieux et d'autre part la propension de l'individu à devenir entrepreneur ou la structuration locale de l'action entrepreneuriale (Dana, 2010).

Or les effets potentiels de l'éducation à l'entrepreneuriat sur l'identité de l'individu ont été soulignés dans des travaux qui ont montré comment l'exposition à des contextes nouveaux conduit à une révision des conceptions du soi que les individus peuvent avoir et des regards qu'ils portent sur eux-mêmes comme entrepreneurs (Harmeling, 2010). Avec un projet éducatif élargi, en mettant les individus dans des situations qui leur permettent de porter leurs regards sur des expériences entrepreneuriales se déroulant dans des contextes sociétaux et culturels différents, on devrait ainsi obtenir une prise de conscience de la variété de l'identité entrepreneuriale.

A cet effet on pourrait s'appuyer sur les nombreux travaux ethnographiques qui, un peu partout dans le monde, ont observé des similitudes aussi bien que les différences de comportement d'entrepreneurs. Ils constituent une base documentaire essentielle pour faire ressortir le lien entre diversité culturelle et différenciation entrepreneuriale. Mais surtout, il faudrait se demander si, dans certaines catégories singulières d'entrepreneuriat, on ne pourrait pas trouver des repères qui devraient permettre d'introduire des éléments nouveaux dans la conception de l'entrepreneuriat soutenable. Dans le cas de l'entrepreneuriat indigène - les Inuits au Canada par exemple (Anderson, 2002) - c'est le contexte local d'origine d'une population ancienne qui détermine culturellement l'initiative entrepreneuriale. Dans le cas de l'entrepreneuriat ethnique - les travailleurs immigrés de toutes origines qui ont créé leurs entreprises en France par exemple (Levy, 2000 ; Levy-Tadjine & Paturel, 2006) - c'est dans le cadre d'un contexte culturel importé qu'une population nouvelle engendre des entrepreneurs. Les succès des individus appartenant à ces catégories s'expliquent la plupart du temps par ce que Torre et Gilly (2000) appelleraient les « dynamiques de la proximité institutionnelle ». Le seul fait de participer au développement par le bas leur donne une certaine place dans le processus du développement durable. Mais ne faudrait-il pas aussi s'interroger sur les valeurs culturelles propres à ces populations qui, selon les cas, pourraient être plus ou moins

favorables à la soutenabilité de leur l'entrepreneuriat en particulier ? Il s'agirait alors d'identifier les éléments susceptibles d'avoir une portée plus générale en termes d'entrepreneuriat soutenable. Des spécialistes de l'entrepreneuriat indigène se sont récemment posé cette question pour conclure que celui-ci pourrait être « un modèle pour réconcilier les idées relatives à l'entrepreneuriat et la soutenabilité » (Salem, Anderson & Dana, 2012). Ils font ressortir certaines caractéristiques propres à l'entrepreneuriat indigène qui selon eux sont essentielles à la soutenabilité : la connexité qui repose sur les interactions de proximité entre individus ; l'encastrement qui confère à la fonction entrepreneuriale une dimension essentiellement sociale; la contingence qui souligne l'importance des conditions particulières de l'action entrepreneuriale comme facteurs de succès.

La variété de l'identité entrepreneuriale peut aussi être abordée en termes de différences institutionnelles d'entreprises, en invoquant la position d'un Kuratko (2005) selon qui « la perspective entrepreneuriale des individus ayant la volonté de faire avancer des idées créatives peut se déployer à l'intérieur ou à l'extérieur d'une organisation, dans les entreprises dont le profit est le but principal ou dans des entreprises à but non lucratif, dans les activités commerciales ou non commerciales ». D'emblée on est amené à souligner le cas de l'entrepreneuriat social qui, du fait de l'orientation de son action, peut être considéré a priori comme un vecteur important du développement durable. L'intérêt qu'il soulève sur le terrain de la pratique comme dans le champ de la recherche en entrepreneuriat en général (Boncler & Hlady-Rispal, 2003) s'explique par le fait que le mode actuel du développement économique est de plus en plus accompagné de pannes de fonctionnement au niveau des sociétés. Le rôle de l'entrepreneur social est de reconnaître ces pannes et de trouver des voies nouvelles pour les surmonter et, si possible, les éviter. Il permet à des individus entreprenants de vivre l'entrepreneuriat autrement, en fonction de leurs valeurs personnelles. Or c'est souvent localement que les innovations sociales sont mises en place car il s'agit de réussir très concrètement là où le secteur privé ne trouve pas de demande suffisamment solvable et là où le secteur public se trouve devant des besoins trop hétérogènes. De ce fait l'entrepreneuriat social ouvre des perspectives nouvelles en tant qu'entrepreneuriat soutenable ; celles-ci sont réelles comme en témoignent de nombreuses études de cas, mais en même il faut ne pas sous-estimer les limites auxquelles l'action de l'entrepreneur social se heurte souvent lorsqu'il s'engage pour la cause du développement durable (Boutillier, 2008). A ces perspectives doivent être associées des formes d'entrepreneuriat collectif qui sont en symbiose directe avec le développement durable et de ce fait possèdent une légitimité dont il sera question plus loin.

Par la référence à la variété de l'identité entrepreneuriale, un programme d'éducation à l'entrepreneuriat soutenable devrait aider l'entrepreneur potentiel ou expert à une meilleure intelligence de celle qui lui est propre et de son positionnement personnel par rapport aux requis du développement durable. Elle devrait aussi contribuer à un renforcement de l'ouverture d'esprit, sachant qu'une identité entrepreneuriale ouverte à des nouvelles valeurs est probablement davantage compatible avec ce qu'exige la soutenabilité qu'une identité bloquée dans un rôle socialement construit. C'est vivre la soutenabilité d'une manière multiple qu'il importe en réalité d'obtenir par l'éducation à l'entrepreneuriat soutenable.

1.2 La connaissance, en tant que élément constitutif d'un ensemble de capacités entrepreneuriales distinctes mais interdépendantes, concerne ici plus particulièrement les savoirs indispensables à l'entrepreneur, potentiel ou expert, disposé à s'engager dans un projet qui aurait un lien quelconque avec la question du développement durable. Or sur le plan de la didactique, le cas du développement durable pose typiquement le problème des « savoirs complexes » (Pellaud & Giordan, 2004) nécessaires pour comprendre la complexité de l'objet.

La complexité tient d'abord au caractère multidimensionnel de la «soutenabilité ». Pour « notre futur commun », il s'agit en effet de préserver à la fois le capital économique fabriqué par l'homme, le capital social tissé entre les hommes et le capital naturel qui forme une partie de leur cadre de vie : ils sont les « piliers » solidaires de la soutenabilité alors qu'une certaine « religion du développement durable » tendrait à faire passer les dimensions économique et surtout sociale à l'arrière-plan. La complexité vient ensuite des interdépendances entre les différentes dimensions de la soutenabilité qui vont se traduire par des combinaisons d'effets simultanément positifs et négatifs. Le développement de technologies efficaces du point de vue économique peut entraîner la destruction massive d'emplois augmentant la précarité sur le plan social : c'est un dilemme auquel les pays industrialisés du Nord sont depuis longtemps confrontés. Dans les pays en panne de développement du Sud, c'est maintenant l'implantation d'un nombre croissant de sites d'exploitation minière par les firmes multinationales qui crée des nouveaux dilemmes : d'une part amélioration du budget de l'Etat par les redevances minières ce qui peut rehausser sa capacité d'importation de biens d'équipement, mais d'autre part déforestations et autres dégradations de la terre sans que pour autant la population locale trouve son compte par une augmentation significative de l'emploi et donc des revenus.

Il y aura en conséquence une barrière de complexité à surmonter dans tout projet éducatif qui se doit de faire connaître les enjeux du développement durable dans leur entièreté. Vient alors immédiatement à l'esprit la question du niveau auquel il convient de traiter de la soutenabilité : celui de l'approche géopolitique du développement durable ou celui de l'approche territoriale. L'approche globale est largement documentée dans d'innombrables études professionnelles et rapports officiels ainsi que dans la littérature savante (Gauchon & Tellenne, 2005 ; Tsayem-Demaze, 2011). En soulignant les liens entre plusieurs questions urgentes auxquelles nos sociétés sont aujourd'hui confrontées i.e. entre celles de l'orientation du développement (économique, social et écologique) et celles du temps de développement (court terme et long terme), l'approche globale nous oblige à poser la question ultime de la finalité de l'avenir de l'espèce humaine. Elle nous apprend aussi que les politiques de développement durable, malgré les enjeux planétaires, sont tributaires des contextes institutionnels et culturels nationaux et que de ce fait elles ne peuvent aboutir qu'à des compromis. Elle devrait donc, dans un programme éducatif, alimenter un débat d'idées pour une prise de conscience citoyenne auquel un entrepreneur du 21^{ème} siècle ne peut se dérober.

L'approche territoriale du développement durable comme objet d'un projet éducatif, quant à elle, s'avère incontournable si ce n'est que par ce que l'action de l'entrepreneur - du genre

« effectuel » i.e. participant avec d'autres acteurs au développement durable susceptibles de devenir les parties prenantes d'un projet - s'inscrit d'abord dans la multidimensionalité d'un « lieu » (Shrivastava & Kenelly, 2013) lequel peut être un village, une ville ou encore une région. De la diversité des analyses induites par l'approche territoriale de la soutenabilité, on peut retenir différents thèmes pour construire le projet éducatif, par exemple :

- avec certains chercheurs en économie régionale (Angeon & Callois, 2005 ; Angeon, Caron & Lardon, 2006), on pourrait souligner les conditions dynamiques du développement durable par le bas par référence implicite au paradigme de « la force des liens faibles » de Mark Granovetter (1973 & 1983). L'existence d'un capital social territorial fondé sur des liens de proximité forts générant des relations de confiance doit être accompagnée d'un développement de liens faibles qui par les flux d'informations et de connaissances qu'ils génèrent, doivent éviter l'enfermement des territoires dans des situations de blocage. D'une manière plus explicite, par référence au concept d'« encastrement », on peut se servir de la distinction introduite par Hess (2004) entre « encastrement territorial » et « encastrement sociétal » pour souligner le rôle central de l'« encastrement-réseaux ». C'est par les relations entre individus et organisations que sont activées d'une part les relations transversales entre les territoires qui organisent l'activité locale et d'autre part les relations verticales entre les territoires et les structures sociétales qui ordonnent la vie du corps social en termes de représentations et d'institutions collectives. De ces structures encastrantes intermédiaires qui assurent l'ouverture du territoire dépend en définitif ce qu'on peut appeler, en paraphrasant Granovetter, la « force du local ».
- pour d'autres chercheurs, l'approche territoriale est une condition de la prise en considération de la dimension sociale car elle est « la seule à pouvoir prendre en compte un enjeu central qui est celui de l'intégration des inégalités sociales et écologiques » (Theys, 2002). L'augmentation des inégalités écologiques dues aux différences d'exposition aux risques environnementaux par région, par ville, voire par quartier se cumule le plus souvent avec les inégalités sociales dues aux différences de salaire ou d'accès au travail. Selon l'auteur cité, c'est seulement au niveau du territoire par le dialogue démocratique, que des réponses peuvent être trouvées à « cet impératif d'articulation entre les dimensions sociales et écologiques du développement des territoires ».

En raison encore de la complexité de la problématique du développement durable, il y a finalement la question de la manière dont il convient de traiter de la soutenabilité dans un projet éducatif. Sans rouvrir le débat sur la forme de la connaissance, tacite ou implicite, à privilégier dans un programme d'éducation à l'entrepreneuriat en général, il faut tout de même se rappeler les réserves que des auteurs comme Alan Gibb (1993) ont depuis longtemps soulevées à l'encontre des modes didactiques de transmission du savoir en général lorsque celle-ci s'adresse aux dirigeants de PME et leurs collaborateurs ainsi qu'à des entrepreneurs potentiels, la préférence devrait aller vers des modes d'apprentissage informels comme les échanges interpersonnels, débats et discussions qui favorisent la réciprocité dans

les flux d'informations et de connaissances. Toutefois, dans le cas de l'éducation à l'entrepreneuriat soutenable en particulier, il semble non moins indispensable de préserver un certain équilibre entre le savoir explicite et le savoir implicite : le premier par ce qu'il ne devrait y avoir aucune ambiguïté sur la totalité et la portée des implications de ce que représente le défi du développement durable pour l'entrepreneuriat ; le deuxième, par ce qu'une véritable adhésion aux requis de ce mode plus complexe de développement peut passer par le registre des sentiments, c'est-à-dire l'ensemble des réactions subjectives, plaisantes ou déplaisantes, que ces requis sont de nature à faire naître. Le « syndrome de la goutte d'eau » en particulier peut faire douter le plus grand nombre de leur pouvoir d'influence sur le processus du développement durable et conduire à la généralisation d'un sentiment d'impuissance (Pellaud & Giordan, 2004). Les processus interactifs d'apprentissage qui aident les participants d'un programme de formation à formaliser leurs attentes et à mettre des mots sur les malaises et inquiétudes que les politiques nationales de développement durable peuvent susciter dans le quotidien local devraient donc trouver une place appropriée dans les méthodes éducatives de promotion de l'entrepreneuriat soutenable. En partant du principe selon lequel « la formulation d'hypothèses sur ce que le monde pourrait être en termes d'image et d'activités du futur fait partie du discours sur l'entrepreneuriat » (Gartner, 2007), on pourrait alors avancer l'idée que la participation à un processus interactif de formulation d'hypothèses activant l'esprit critique, l'esprit de synthèse et l'esprit citoyen (des « indicateurs de pensée complexe » selon Pellaud et Giordan) devrait être un moyen de traiter de la question de la soutenabilité avec tous ses tenants et aboutissants comparés à ceux de la non-soutenabilité. Il s'agirait en somme par une « approche complexe » d'imaginer le futur commun par rapport auquel chaque individu pourrait imaginer son implication personnelle selon différents scénarios. Pour une mise en œuvre de cette idée générale, les pistes devraient être trouvées auprès des chercheurs en sciences de l'éducation susceptibles de proposer les meilleures pratiques pour construire une connaissance complexe.

2. Donner un supplément de sens dans l'éducation à la soutenabilité via l'éthique

En raison de l'encastrement de son activité, la capacité d'agir de l'entrepreneur est exposée à l'influence de facteurs contextuels qui peuvent être différents dans l'espace et variables dans le temps. Si, pour l'entrepreneur effectuel le processus d'effectuation doit se poursuivre, d'autres leviers sont nécessaires sous forme de capacités entrepreneuriales distinctes opérant le lien entre l'entrepreneur et son contexte. La légitimité d'abord, par ce que l'entrepreneur qui est accepté dans son environnement social dispose d'un pouvoir d'action plus élevé que celui qui ne l'est pas. La proximalité ensuite, par ce que celui qui a une perception de son environnement proche (les structures encastrantes territoriales) aussi bonne que celle de son environnement distant (les structures encastrantes sociétales), a un avantage similaire par rapport à celui qui en est dépourvu.

Or les capacités en légitimité et en proximalité ont par ailleurs un contenu éthique qui, d'une certaine manière, les justifie. Pour construire un projet éducatif en entrepreneuriat

soutenable qui ait un sens, elles nous semblent particulièrement pertinentes pour servir de cadre de référence.

2.1 La légitimité, d'une manière générale, est définie par Suchman (1995) qui fait autorité dans ce domaine, comme « une situation où les actions d'une entité sont perçues ou supposées comme désirables, justes ou appropriées dans le cadre d'un système socialement construit de normes, valeurs, croyances et définitions ». L'existence d'une « audience collective » est donc nécessaire pour que la légitimité devienne pour l'entrepreneur une ressource augmentant sa capacité à agir. Dans la mesure où pour telle ou telle audience le développement durable est une cause collective « équitable, viable et vivable », l'entrepreneur qui, au titre de la légitimité, s'engagerait dans cette voie devrait avoir une capacité plus grande que celui qui ne le fait pas.

Le principe de légitimité est cependant exposé à des détournements qu'un programme d'éducation à l'entrepreneuriat soutenable se doit d'éclairer. A cet effet, la distinction proposée par Suchman entre légitimité pragmatique, morale et cognitive, peut être un guide utile pour notre propos. La légitimité pragmatique dépend de l'évaluation qu'une audience collective fait d'une organisation et de ses activités par rapport à ses propres intérêts. La recherche de ce type de légitimité est probablement la pratique la plus répandue parmi les entreprises tout au début de leur cycle de vie. Mais d'après certains travaux, les entreprises naissantes en recherche de légitimité auprès de leur audience immédiate adopteraient en général des comportements visant à influencer la perception des groupes de personnes dont le soutien en tant que clients ou autre leur est indispensable : « ce que font les entrepreneurs naissants peut être plus important que ce qu'ils sont ou ce qu'ils savent » (Tornikoski & Newbert, 2007). D'évidence on est amené à la question de savoir dans quelle mesure ce genre de comportements particuliers déterminés par l'immédiateté est susceptible d'inclure aussi des comportements douteux d'un point de vue éthique : ils peuvent engendrer des « mensonges de légitimité » c'est-à-dire des « représentations intentionnellement erronées des faits » (Rutherford, Buller & Stebbins, 2009). D'évidence aussi, l'éducateur en entrepreneuriat soutenable devra se placer sur le terrain de l'éthique afin de développer chez les candidats à l'aventure entrepreneuriale un esprit suffisamment critique pour faire la part entre ce qui, dans la recherche de légitimité pratique, est compatible ou non avec la recherche de soutenabilité effective.

La légitimité morale dépend des jugements portés par une audience donnée en fonction de son système de valeurs lequel en général sera le reflet de l'opinion collective sur la contribution de l'organisation et de ses activités au bien-être social dans son ensemble. En raison de cette orientation sociétale qui va au-delà des intérêts particuliers d'une audience immédiate, les valeurs requises au titre du développement durable qui convergent toujours vers l'intérêt général y trouveraient leur place. Mais cette logique pro sociale n'est pas nécessairement exempte de tout comportement intéressé : on songe au cas des politiques de « greenwashing » de nombreuses entreprises dont les activités industrielles sont considérées comme nuisibles à l'environnement. Leurs allégations non étayées ou trompeuses sur les avantages environnementaux relatifs à un produit, un service ou à une technologie font partie des

« mensonges de légitimité » permettant d'obtenir des avantages supérieurs dans d'autres domaines de l'organisation au détriment du bien-être général de la collectivité sociale. Or, comme le montre Suchman, la question de la légitimité morale peut se poser dans une entreprise à plusieurs occurrences: à propos de la production et de ses conséquences, à propos des techniques et procédures, à propos des catégories d'activités et des structures et enfin à propos de la personnalité des dirigeants. Il s'ensuit que la diversité possible des stratégies de recherche de légitimité morale doit appeler de la part de l'éducateur en entrepreneuriat soutenable une attention particulière et que là encore la référence à l'éthique serait indispensable.

Il y aurait enfin un type plus particulier de légitimité qui ne suppose pas l'existence d'une audience mais qui implique l'acceptation pure et simple d'une organisation en tant que telle. C'est celui de la légitimité cognitive, ainsi nommée par Suchman par ce qu'elle se comprend d'elle-même dans le cadre d'un mode culturel ou comme allant de soi dans le cadre d'un mode de développement. Cela devrait être le cas de certaines formes collectives d'entrepreneuriat qui pourraient se trouver davantage en symbiose immédiate avec les requis du développement durable que l'entrepreneuriat individuel. D'après un ensemble multidisciplinaire de recherches, elles gagnent en effet du terrain là où il s'agit de trouver des solutions spécifiques à des situations de précarité pour maintenir le lien social dans des contextes locaux particuliers. C'est le cas notamment de l'entrepreneuriat communautaire qui, selon ses avocats, devrait ouvrir pour des populations pauvres des nouveaux chemins de développement local durable (Peredo, 2003 ; Peredo & Chrisman, 2006). La dynamique entrepreneuriale du « community-based entrepreneurship » s'appuie sur la structure communautaire existante d'un espace territorial limité comme celui d'un village ou autres petites agglomérations du monde rural. Dans cette forme émergente d'entrepreneuriat qui trouve ses racines dans la culture locale, les personnes ne s'engagent pas seulement à titre individuel mais aussi, d'une manière collective, comme membres d'une communauté ayant des intérêts communs.

A une légitimité du même genre pourrait enfin prétendre une autre forme d'entrepreneuriat collectif vraiment émergente qu'est l'entrepreneuriat basé sur la gouvernance locale. Il s'agit là d'une configuration qui associe acteurs privés et acteurs publics appartenant à un même espace territorial dans le but d'instituer dans l'intérêt général une gouvernance locale basée sur le partenariat et la coopération. Dans certaines études on a souligné ses conditions de viabilité comme la synergie et le leadership (El-Batal & Joyal, 2013). Dans la mesure où des acteurs territoriaux engagent leurs organisations respectives à œuvrer dans l'intérêt général et où chacun des acteurs – dirigeants d'entreprise ou responsables d'un service public – exerce ses responsabilités correspondant à sa fonction dans une perspective entrepreneuriale, on a une forme possible d'entrepreneuriat collectif particulièrement apte à aller à la rencontre de la soutenabilité par une politique territoriale volontariste : elle devrait susciter l'intérêt d'un plus grand nombre de chercheurs en entrepreneuriat de façon à élargir l'horizon des programmes d'éducation à l'entrepreneuriat soutenable.

2.2 La proximalité concerne la perception par l'entrepreneur de son encastrement dont les structures territoriales sont relativement proches de son action localisée et les structures sociétales relativement éloignées. Parmi ces structures encastrantes, certaines sont des rouages essentiels de toute politique de développement durable (agences nationales et régionales de développement, organismes professionnels par exemple) ou constituent des audiences collectives potentiellement favorables à toute initiative particulière tendant vers la soutenabilité (opinion publique, médias et associations nationales ou locales par exemple). La perception effective de ces structures et des missions accomplies par les acteurs qui les animent, requiert un effort de rapprochement mental plus ou moins important selon l'individu. L'état perceptif obtenu détermine la proximalité. En admettant qu'un niveau élevé de perception accroît le pouvoir d'action de l'entrepreneur, on aurait donc avec la proximalité une capacité liée au contexte complémentaire de celle formée par la légitimité.

Or la proximalité, tout comme la légitimité, n'est pas une ressource acquise d'emblée. On sait en effet que les dirigeants d'entreprises de taille modeste sont réputés pour avoir une « conception égocentrée de l'espace » ce qui se traduit par une préférence managériale pour des « relations proxémiques » selon Torrès et Gueguen (2006) qui s'appuient sur les travaux de de Moles et Rohmer (1978) consacrés la « psychologie de l'espace ». En raison de l'importance démographique de ce type d'entreprises et de la densité de leur implantation territoriale, cette myopie entrepreneuriale – équivalent à un très faible niveau de proximalité – est une sérieuse barrière à la généralisation d'une meilleure perception des structures encastrantes par les dirigeants d'entreprises et leurs collaborateurs. Par ailleurs, on doit à Trope et Liberman (2010) le concept de « distance psychologique » selon lequel tout ce qui ne fait pas partie de notre expérience directe de la réalité quotidienne est psychologiquement distant : dans notre perception, « ici et maintenant » est toujours privilégié par rapport à « ailleurs et demain ». Mais Trope et Liberman, dans le cadre de leur théorie des niveaux de représentation, s'attachent à montrer que cette distance peut être surmontée lorsque l'individu passe de représentations mentales faiblement construites (représentations concrètes de la réalité dans ses contingences) à des représentations mentales fortement construites (représentations abstraites de l'essentiel et de l'invariance). Par ailleurs la possibilité de « transcender » prend d'autant plus de sens que selon ces auteurs la distance peut avoir plusieurs dimensions : elle peut être spatiale (par rapport à des objets ou événements physiquement éloignés), temporelle (éloignés dans le passé ou dans le futur), sociale (différences d'appartenance socioprofessionnelle des individus) ou encore hypothétique (événements dont l'occurrence n'est pas certaine).

Dans cette perspective, dans des domaines voisins de notre propos, par exemple pour concevoir des stratégies de communication en faveur d'un « développement soutenable participatif » (Strongheart, Obison & Bordoni, 2010), on a argumenté en faveur de la viabilité du discours sur la soutenabilité à condition que celui-ci trouve des « résonances » dans les dispositions mentales des individus au niveau des composantes idéalistes, altruistes, spirituelles, empathiques du «self », donc de valeurs générales qui, comme on l'a vu plus haut, construisent leur identité. Dans d'autres travaux qui analysent le genre de messages à utiliser dans une campagne de mobilisation d'ONG pour une cause humanitaire (Audrezet &

de Kerviler, 2011), on a démontré que « réduire le frein constitué par la distance perçue envers la cause » peut être obtenu par des « messages positifs abstraits » (cf. Annexe 1), c'est-à-dire des messages véhiculant des idées abstraites formulées d'une manière positive. Dans un projet éducatif qui se déroulerait selon ces « normes », le discours sur l'entrepreneuriat soutenable devrait éveiller la sensibilité et augmenter l'intérêt des participants pour les questions de soutenabilité et donc améliorer leur proximalité en réduisant, dans ses multiples dimensions, leur distance psychologique par rapport aux structures encastrantes impliquées dans le processus du développement durable.

On pourrait d'abord prendre la problématique générale du changement - une idée abstraite s'il en est - comme premier palier d'une prise de conscience que le développement durable qui doit être celui de « notre futur commun » expose tout un chacun à l'obligation de revoir ses modes de pensée et d'action. Les interprétations philosophiques du changement pourraient éclairer la question de savoir pourquoi et comment les sociétés humaines et leurs constructions sociales sont confrontées au changement partout dans le monde (Smith & Sutherland, 2011). Pour découvrir les mécanismes du changement, il faudrait s'arrêter aux institutions et organisations qui orientent le changement. Les institutions sont des structures d'encastrement supérieures comme « les règles du jeu d'une société ou, plus formellement, les contraintes imaginées par l'homme pour donner une forme aux interactions humaines » (North, 1990). La littérature traitant des processus du changement institutionnel est substantielle mais il faut surtout retenir les analyses mettant l'accent sur les facteurs contextuels (Kingstone & Caballero, 2009). Quant aux organisations occupant une position intermédiaire, elles ont un rôle central dans le processus de changement puisqu'elles sont supposées poursuivre des objectifs collectifs ou de faire face à des besoins spécifiques qui surgissent dans des environnements changeants. Comment ces changements affectent leur manière de penser, l'orientation et le but de leurs activités sont les principales questions du changement organisationnel, abordées elles-aussi dans une abondante littérature (Furusten, 2013). Quant à la didactique du changement, il faudrait là aussi trouver le bon équilibre entre l'acquisition de connaissances formelles et les méthodes interactives d'apprentissage comme l'écoute directe des acteurs institutionnels et organisationnels en tant que « grands témoins » du changement. Par cette démarche on en arrive à l'« écoute de l'autre » ce qui serait simultanément un premier pas vers une vision éthique du développement durable.

D'une manière encore plus nette que dans le cas de la légitimité, la question de la proximalité entrepreneuriale nous fait entrer dans le champ de l'éthique, un deuxième palier de prise de conscience que le développement durable suppose des nouveaux modes de comportements qui pourraient aller jusqu'à la rupture avec ceux qui dominaient la fin du XX^{ème} siècle. Pour certains auteurs l'essence de l'entrepreneuriat appelé à faire face aux défis du développement durable tiendrait de la nature du « style » c'est-à-dire d'« une manière singularisée de créer, d'agir et d'interagir, d'être soi-même tout en étant relié aux autres » (Dubois, 2009). Dans le même sens mais sur un autre plan, celui de « l'économie positive », on a fait valoir que « l'altruisme est une des dimensions les plus vitales de la rationalité » (Attali, 2013).

Pour construire un projet éducatif d'entrepreneuriat soutenable susceptible d'induire des changements de comportement dans ce sens, on peut songer à trouver les matériaux nécessaires d'abord dans les œuvres traitant de l'altérité, notamment celles d'Emmanuel Levinas, philosophe et théologien juif, et de Paul Ricoeur, philosophe de culture protestante. Pour Levinas (1982), « le lien avec autrui se noue comme une responsabilité » d'où la centralité du concept de « responsabilité pour autrui » dans son œuvre. Il y a un infini dans l'exigence éthique qui se révèle dans l'exercice de cette responsabilité: « à aucun moment, personne ne peut dire : j'ai fait mon devoir. Sauf l'hypocrite ... ». De son côté Ricoeur (1992) insiste sur l'universalité du « rapport entre soi-même et l'autre » et souligne le caractère intrinsèque du « lien entre le fragile et la responsabilité » : que « la responsabilité a pour vis-à-vis spécifique le fragile, c'est-à-dire à la fois le périssable par faiblesse naturelle et le menacé sous les coups de la violence historique » soit encore une question d'actualité, nul ne le contestera. A partir d'autres sources d'inspiration laïques, des auteurs comme Jürgen Habermas ou Lawrence C. Becker ont pareillement cherché à éclairer la question du vivre ensemble. Pour Habermas, c'est « l'agir communicationnel » ou encore « l'agir orienté vers l'entente » qui s'impose à l'homme d'action responsable lorsque confronté à des situations de complexité et d'incertitude (Habermas, 1987). Avec le concept de « réciprocité », Becker a introduit l'idée que l'« interaction sociale productive » se trouve renforcée par le développement de certaines vertus de l'être humain comme la générosité ou l'empathie sur lesquelles se fonde la réciprocité (Becker, 1990).

La référence à ces auteurs majeurs – dont certains sont d'accès difficile - doit être considérée comme une indication sur l'orientation générale qu'il conviendrait de donner à la partie du projet éducatif plus spécialement consacrée à la capacité entrepreneuriale en proximité. De nombreux textes de philosophie appliquée à l'entreprise qui s'en inspirent plus ou moins explicitement pourraient servir de références plus pratiques. Si, par exemple, l'éthique devait être choisie comme axe principal de réflexion, on pourrait utilement se référer à la vieille distinction entre « éthique de l'échange » (qui reconnaît que toute transaction repose sur le respect des intérêts d'autrui et suppose un compromis procurant un avantage mutuel), « éthique de l'écoute » (reconnaissance des attentes ou droits d'autrui avec subordination des intérêts propres) et « éthique du progrès » (accord sur des buts collectifs tendant, par des transformations, à des améliorations d'ordre général). A partir de ce cadrage de base, on pourrait faire remonter la réflexion vers les grands auteurs.

Au total, un projet d'éducation à l'entrepreneuriat soutenable qui accorderait autant d'importance aux capacités liées au contexte qu'à celles liées à la personne de l'entrepreneur ne serait pas tellement loin de la vision schumpétérienne de l'entrepreneur comme agent du changement œuvrant pour le bénéfice de la société. L'entrepreneur effectuel de ce siècle devra s'interroger sur l'ensemble des capacités nécessaires à un véritable « créateur d'opportunités » (Sarasvathy, 2008) aussi bien dans le domaine économique que social et environnemental ; il devra aussi s'habituer à l'idée que, face aux changements de société, la proactivité entrepreneuriale pourrait trouver dans l'éthique sa principale force durable. En s'inscrivant dans cette perspective, l'éducation des générations présentes et futures

d'entrepreneurs pourrait contribuer à la « métamorphose » régénérant les « capacités créatrices de l'humanité » (Morin, 2011).

Cet essai n'a pas la prétention de faire le tour complet de la question de la promotion de l'entrepreneuriat soutenable par l'éducation. On aurait pu s'arrêter aux normes ISO relatives au développement durable et commenter la progression des idées depuis la norme 14001 jusqu'à la norme très élaborée 26000 concernant la responsabilité sociale des organisations. Leur présentation et discussion attentive doivent incontestablement figurer dans les programmes de formation à l'entrepreneuriat soutenable et, du fait de l'existence d'une abondante documentation, la matière première ne manque pas pour construire un enseignement utile et critique. On aurait aussi pu regarder dans le bazar du développement durable et commenter des nombreuses initiatives remarquables susceptibles de servir d'études de cas dont l'utilité pédagogique est indiscutable. Mais il est bien évident que les guides d'application que sont les normes ISO et les exemples d'application que sont les situations décrites appartiennent à des catégories didactiques complémentaire mais différentes de celles dont nous avons traitées.

Il reste surtout la question des choix à faire en matière de structures d'accueil de l'éducation à l'entrepreneuriat soutenable. Avec nombre d'auteurs, on doit en effet se demander si les écoles de commerce traditionnelles, souvent considérées comme des établissements encourageant des mentalités de « profit d'abord », sont aptes à concevoir et à proposer des programmes éducatifs susceptibles de promouvoir la soutenabilité par l'engagement personnel des dirigeants d'entreprises (Giacalone, 2004 ; Springett, 2005 ; Starik, Rands, Marcus & Clark, 2010). Ajouter un nouveau cours relatif à la RSO dans les programmes de formation à l'entrepreneuriat existants ou organiser un programme de formation complet sur le thème du développement durable conçu seulement pour instruire sans éduquer, peut s'avérer insuffisant pour produire un changement de mentalité qui soit large et profond. D'après les rares travaux disponibles sur ce sujet, l'intégration du thème de la soutenabilité dans la plupart des programmes d'éducation à l'entrepreneuriat devrait pouvoir se faire selon les protocoles d'apprentissage usuels (Lourenço, Jones & Walley, 2005). L'obstacle formé par la mentalité du « profit d'abord » ne serait pas insurmontable à condition que les programmes soient consacrés à développer ce que Lourenço, Jones et Jayawarna (2012) appellent « une nouvelle compétence métacognitive » dont la substance n'est cependant pas précisée par ces auteurs. En attendant d'autres travaux de recherche sur ce point, il ne serait pas inutile d'explorer d'autres voies pour héberger l'éducation à l'entrepreneuriat soutenable.

Dans une démarche plus radicale, on pourrait envisager des institutions spécialement dédiées à la promotion de l'entrepreneuriat soutenable par l'éducation. Elles auraient pour mission d'organiser des programmes multidisciplinaires se rapportant exclusivement à cet objet et destinés aux sujets-porteurs de projet qui s'engageraient dans la soutenabilité avec la totalité de leurs capacités. On imagine qu'elles pourraient fonctionner selon le mode des « communautés de pratique » qui selon Hildreth et Kimble (2002) offrent le meilleur

environnement pour tirer de la « dualité de la connaissance » le plus grand avantage en termes de développement des connaissances : d'une certaine manière, par les interactions entre les individus, la connaissance tacite mise en réserve au niveau individuel est débloquée par un processus d'apprentissage au niveau collectif. Le meilleur environnement en outre pour amener les individus par leur participation à cette communauté à développer des dimensions qui ne sont pas du ressort de la connaissance mais relèvent de leur propre identité. En faisant évoluer connaissance collective et valeurs partagées, les institutions dédiées qui fonctionneraient selon ce mode pourraient être un laboratoire d'expérimentation de l'éducation à l'entrepreneuriat soutenable pour la mise au point des meilleures pratiques.

Par leur mode de fonctionnement, ces institutions pourraient enfin devenir le meilleur instrument de différenciation entrepreneuriale en symbiose avec la spécificité culturelle du pays d'accueil. On connaît maintenant les limites du modèle d'entrepreneuriat tel qu'il a été enseigné pendant une cinquantaine d'années un peu partout dans le monde depuis que de nombreux chercheurs se sont intéressés à découvrir les différences dans les relations entre entrepreneuriat et culture plutôt que de se concentrer sur les similarités. Or la diversité culturelle est aussi un facteur de différences de perception de la problématique du développement durable. Il s'ensuit que les meilleures pratiques d'entrepreneuriat soutenable devraient pouvoir être pensées, élaborées et expérimentées au sein de ces institutions dédiées.

Annexe 1

Types de messages d'une étude expérimentale par Audrezet et de Kerviler (2011)

1. Positif abstrait : *Développer ses aptitudes mentales, c'est respecter un besoin universel. Avec votre soutien les enfants défavorisés de Rangoon auront moins d'obstacles pour apprendre. Ainsi, vous leur offrirez un peu d'espoir pour l'avenir.*
2. Positif concret : *Apprendre à lire, écrire et compter, c'est respecter un besoin universel. Avec votre soutien, les enfants défavorisés de Rangoon iront dans des écoles équipées de bons outils pour apprendre (cahiers, livres, crayons etc.)*
3. Négatif concret : *Ne pas apprendre à lire, écrire et compter, c'est négliger un besoin universel. Sans votre soutien, les enfants défavorisés de Rangoon n'iront pas dans les écoles équipées de bons outils pour apprendre (cahiers, livres, crayons, etc.)*
4. Négatif abstrait : *Ne pas développer ses aptitudes mentales, c'est négliger un besoin universel. Sans votre soutien, les enfants défavorisés de Rangoon auront plus d'obstacles pour apprendre. Ainsi, vous les priveriez d'un peu d'espoir pour l'avenir.*

Conclusion de l'étude : pour réduire la « distance psychologique » par rapport à la « cause », « ...dans le cadre d'un message de valence positive, il semble plus appropriée de rédiger des messages abstraits que concrets. Au contraire, pour les messages négatifs une formulation concrète semble plus efficace qu'une formulation abstraite ». Les messages du type 2 et 4 par contre augmentent cette distance.

Bibliographie

- Alvarez, S.A. & Busenitz, L.W. (2001). The entrepreneurship of resource-based theory, *Journal of Management*, 27, p. 755-775
- Alvarez, S.A. & Barney, J.B. (2002). Resource-based theory and the entrepreneurial firm. In M.A. Hitt, R.D. Ireland, S.M. Camp & D.L. Sexton (Eds.), *Strategic entrepreneurship: creating a new mindset*. Oxford: Blackwell Publishers, p. 89-105.
- Anderson, R. (2002). Entrepreneurship and aboriginal Canadians: a case study in economic development, *Journal of Development Entrepreneurship*, Vol. 7, No. 1, pp.45–66.
- Angeon, V. & Callois, J.M. (2005). Fondements théoriques du développement local: quels apports de la théorie du capital social et de l'économie de proximité? *Economie et Institutions*, n° 6/7; 1^{er} /2^e semestre, p. 18-46.
- Angeon, V., Caron, P. & Lardon, S. (2006). Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ? *Revue Développement Durable & Territoires*
- Arthurs, J.D. & Busenitz, L.W. (2006). Dynamic capabilities and venture performance: the effects of venture capitalists. *Journal of Business Venturing*, 21(2), p. 195-215
- Attali, J. (2013). *Pour une économie positive*, Fayard: la Documentation Française
- Audretsch, D.B., Bönte, W. and Tamvada, J.P. (2007). Religion and entrepreneurship, *Social Science Research Network* (en ligne).
- Audrezet, A. & de Kerviler, G. (2011). Comment réduire la distance » perçue vis à vis d'une cause humanitaire ? L'influence de l'abstraction linguistique et de la valence d'un message. Actes du 27^{ème} Congrès international de l'AFM, Bruxelles
- Becker, L.C. (1990). *Reciprocity*, University of Chicago Press
- Bonclerc, J. & Hlady-Rispal, M. (2003). Caractérisation de l'entrepreneuriat en économie solidaire, Les éditions de l'ADREG
- Boutillier, S. (2008). Entrepreneuriat social et développement durable : quelles perspectives ? 8^{ème} Rencontres Internationales du Réseau Interuniversitaire de l'Economie Sociale et Solidaire, Barcelone
- Brockhaus, R.H., Hills, G.E., Klandt, H. & Welsch, H.P. Eds. (2001). *Entrepreneurship Education. A global view*. Antony Rowe Ltd., Chippenham, Wiltshire
- Brown, J.S. & Duguid, P. (2001). Knowledge and organization: a social-practice perspective. *Organization Science*, Vol.12 No.2 p.198-213
- Dana, L.P. (Ed.) (2010) *Entrepreneurship and Religion*, Edward Elgar
- Dubois, J-L. (2009). La notion de « style » est-elle transposable au développement durable ? *Revue Transversalités*, I.C.P. Paris, février
- El-Batal, K. & Joyal, A. (2013). Quels leaders faut-il pour une gouvernance entrepreneuriale locale synergique ? Une étude de cas en milieu rural québécois. 1^{ères} Journées Internationales de Recherche du CEL-LAB, ULCO , 7 novembre, Dunkerque
- Fayolle, A. (2007). *Handbook of Research in Entrepreneurship Education. A general perspective*. Edward Elgar Publishing
- Furusten, S. (2013). *Institutional theory and organizational change*, Edward Elgar Publishing

- Gartner, W.B. (2007). Entrepreneurial narrative and a science of the imagination, *Journal of Business Venturing*, Vol 22, No 5, p. 613-627
- Gauchon, P. & Tellenne, C. (2005). *Géopolitique du développement durable. Rapport Antheios 2005*, PUF
- Giacalone, R.A. (2004). A transcendent business education for the 21st century. *Academy of Management Learning & Education*, 3 (4), p.415-420
- Gibb, A. (1993). The enterprise culture and education. Understanding enterprise education and its links with small business, entrepreneurship and wider educational goals, *International Small Business Journal*, 11, 3
- Gilly, J.-P. & Torre, A. (Dir.) (2000). *Dynamiques de proximité*. L'Harmattan, Paris
- Granovetter, M. (1973). The strength of weak ties, *American Journal of Sociology*, Vol. 78, No.6, p.1360-1380
- Granovetter, M. (1983). The strength of weak ties: network theory revisited, *Sociological Theory*, Vol.1, p.201-233
- Granovetter, M. (1985). Economic action and social structure: the problem of embeddedness, *American Journal of Sociology*, Vol. 91, No.3, p. 481-510
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, Paris
- Harmeling, S. (2010). Re-storying and entrepreneurial identity: education, experience and self-narrative, *Frontiers of Entrepreneurship Research*, Vol. 30, Issue 21, Article 1
- Hess, M. (2004). Spatial relationships? Towards a reconceptualization of embeddedness, *Progress in Human Geography* 28, 2, p.165-186
- Hildreth, P.M. & Kimble, Ch. (2002). The duality of knowledge. *Information Research*, Vol.8 No.1, p. 1-20
- Hitlin, St. (2003). Values at the core of personal identity: drawing links between two theories of self. *Social Psychology Quarterly*, Vol. 66, No.2, p. 118-137
- Kao, R. (2007). *Stewardship-based economics*. Imperial College Press
- Kent, C.A., Sexton, D.L. & Vesper, K.H. Eds. (1982). *Encyclopedia of Entrepreneurship*. Prentice Hall.
- Kingston, Ch. & Caballero, G. (2009). Comparing theories of institutional change, *Journal of Institutional Economics*, Vol. 5, No 2, p. 151-180
- Kuratko, D.F. (2005). The emergence of entrepreneurship education: development, trends and challenges. *Entrepreneurship Theory and Practice*, September, p. 577-597.
- Levinas, E. (1982). *Ethique et infini*, Fayard, Paris
- Levy, Th. (2000). Entrepreneuriat immigré en France et dispositifs d'accompagnement, *Actes des XVèmes Journées des IAE*, Bayonne-Biarritz.
- Levy-Tadjine, Th. & Paturel, R. (2006). Modéliser et singulariser le phénomène entrepreneurial, *L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales*, 8ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, HEG, Fribourg.
- Liberman, N. & Trope, Y. (2008). The psychology of transcending the here and now, *Science*, November 21.322 :1201-1205

- Lourenço, F., Jones, O. & Walley, L. (2005). SWOMM (sustainable ways of making money) approach: Entrepreneurship education for sustainable development. *Manchester Metropolitan University Business School, Centre for Enterprise*, online.
- Lourenço, F., Jones, O. & Jayawarna, D. (2012). Promoting sustainable development: The role of entrepreneurship education. *International Small Business Journal*
- Moles, A. & Rohmer, E. (1978). *Psychologie de l'espace*, Casterman
- Morin, E. (2011). *La Voie. Pour l'avenir de l'humanité*, Fayard
- Murnieks, Ch.Y. & Mosakowsky, E.M. (2007). Who I am? Looking inside the entrepreneurial identity, *Entrepreneurship Research Conference*, Frontiers of Entrepreneurship, Babson College, US.
- North, D. (1990). *Institutions, institutional change and economic performance*, New York, W.W. Norton & Co.
- Pacheco, D.F., Dean, T.J. & Payne, D. (2010). Escaping the green prison : entrepreneurship and the creation of opportunities for sustainable development. *Journal of Business Venturing*, 25(5), p. 510-523.
- Pellaud, F. & Giordan, A. (2004). Une étude de conceptions en liaison avec les savoirs complexes : le cas du développement durable. *Didaskalia*, n° 24, en ligne.
- Peredo, A.M. (2003). Emerging strategies against poverty: the road less travelled, *Journal of Management Inquiry*
- Peredo, A.M. & Chrisman, J.J. (2006). Toward a theory of community-based enterprise, *Academy of Management Review*, Vol.31, No.2, p. 309-328
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*, Editions du Seuil
- Ricoeur, P. (1992). Responsabilité et fragilité, *Autres Temps*, n° 38
- Rutherford, M.W., Buller, P.F. & Stebbins, M. (2009). Ethical considerations of the legitimacy lie, *Entrepreneurship: Theory and Practice*, Vol.33, p. 949-964
- Salem, A.A.H., Anderson, R & Dana, L.P. (2012). Entrepreneurship and sustainability, in *Handbook of sustainability management*. Madu, C. & Kuei, C-H. (Ed.). Imperial College Press
- Sarasvathy, S.D. (2008). *Effectuation: Elements of Entrepreneurial Expertise*. E. Elgar.
- Shane, S. (2000). Prior knowledge and the discovery of entrepreneurial opportunities. *Organization Science*, Vol.11, No. 4, p. 448-469
- Shrivastava, P. & Kennelly, J.J., (2013). Sustainability and place-based enterprise, *Organization & Environment*, Sagepublications.com
- Smith, A. & Sutherland, F. (2011). *Philosophies of organizational change*, Edward Elgar Publishing
- Springett, D. (2005). Education for sustainability in the business studies curriculum: a call for a critical agenda. *Business Strategy and the Environment*, 14 (3), p. 146-159
- Starik, M. Rands, G., Marcus, A.A. & Clark, T.S. (2010). In search of sustainability in management education. *Academy of Management Learning & Education*, 9 (3), p. 377-383
- Steyaert, Ch. & Katz, J. (2004). Reclaiming the space of entrepreneurship in society: geographical, discursive and social dimensions, *Entrepreneurship & Regional Development: An international Journal*, 16:3, p. 179-196
- Strongheart, D.H., Obison, F. & Bordoni, F. (2010). *Applying Construal Level Theory to Communication Strategies for Participatory Sustainable Development*. Thesis submitted, Blekinge Institute of Technology, Sweden, online

- Suchman, M.C. (1995). Managing legitimacy: strategic and institutional approaches, *Academy of Management Review*, Vol. 20, p. 571-610
- Teece, D.J. (2007). Explicating dynamic capabilities: the nature and microfoundations of (sustainable) enterprise performance, *Strategic Management Journal*, Vol.28, p.1319-1350
- Theys, J. (2002). L'approche territoriale du développement durable, condition d'une prise en compte de sa dimension sociale, *Développement Durable et Territoires*, Dossier 1, en ligne
- Tornikoski, E.T. & Newbert, S.L. (2007). Exploring the determinants of organizational emergence: a legitimacy perspective. *Journal of Business Venturing*, Vol. 24, p. 491-504
- Torrès, O. & Gueguen, G. (2006). Une approche proxémique de la PME: cas de l'incertitude stratégique, 8^{ème} CIFPME, Fribourg.
- Torre, A. & Zuindeau, B. (2006). Proximité et environnement. *Revue Développement Durable & Territoires*, mai
- Trettin, L. & Welter, F. (2008). Challenges for spatially oriented entrepreneurship research. *R.E.N.T. XXII Conference: Entrepreneurship as an Engine for Regional Development*. Covilha, Portugal
- Trope, Y. & Liberman, N. (2010). Construal-Level Theory of Psychological Distance, *Psychological Review*, 117(2), online
- Tsayem-Demaze, M. (2011). *Géopolitique du développement durable. Les Etats face aux problèmes environnementaux internationaux*, Presses Universitaires de Rennes
- Zahra, S.A., Sapienza, H.J. & Davidson, P. (2006). Entrepreneurship and dynamic capabilities: a review, model and research agenda. *Journal of Management Studies*, 43(4), p.917-955
- Zimmerman, M. and Zeitz, G. (2002). Beyond survival: achieving new venture growth by building legitimacy, *Academy of Management Review*, Vol. 27, p.414-431.